

**COORDONNEES DE LA FAMILLE :**

**NOM :**  
.....

**ADRESSE :** .....

.....

**Tél. :** .....

**Port. :** .....

**E-mail. :** .....@.....



**Date d'enregistrement :**

Rentrée septembre 2018

**ANNEXE PÉDAGOGIQUE**

**Entrée en Classe de 5<sup>ème</sup>**

**NOM** : .....

**PRÉNOM** : .....

**Date de naissance** : .....

**Sexe** : Masculin  Féminin :

Langue vivante académique n°1  
étudiée depuis la 6<sup>ème</sup>

Anglais  Hébreu  Autre  Précisez : .....

**Cursus scolaire :**

Ecole primaire fréquentée : NOM : ..... nombre d'années : .....

Collège fréquenté : NOM : ..... nombre d'années : .....

si Talmud Torah fréquenté préciser : NOM : ..... nombre d'années : .....

**Votre enfant a-t-il bénéficié d'un accompagnement particulier, ou d'aménagements pédagogiques particuliers ? OUI / NON**

**Si oui, précisez lesquels :** .....

**Dans quelles classes :** .....

**Précisions ou demandes particulières de la famille :**

.....  
.....  
.....  
.....

**Inscription sur liste d'attente**

**NOTICE EXPLICATIVE**

Chers Parents,

Vous avez choisi d'inscrire votre enfant à Yabné. Pour se faire, vous devez nous retourner le présent dossier dûment complété et signé. Ce dossier constitue votre seule démarche pour inscrire votre enfant **sur liste d'attente**. L'école s'attachera tout particulièrement, dans l'étude des dossiers, aux résultats scolaires et aux appréciations liées au comportement. Aucune information relative à l'étude de votre dossier ne sera transmise par téléphone. Les réponses vous seront communiquées par écrit dans le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre. Aucun rendez-vous avec le chef d'établissement n'est nécessaire. Toutefois, si vous souhaitez exposer une situation particulière, vous avez la possibilité de joindre un courrier. Dans le cas où un entretien s'avérerait indispensable compte tenu de la situation, nous vous contacterons pour convenir d'un rendez-vous.

**DOCUMENTS A CONSERVER**

- **le programme de kodech** qui permettra à votre enfant de se préparer à l'examen. **Cette préparation devra commencer dès le dépôt de votre dossier afin d'être prêt à tout moment à partir du mois de juin.** (aucune session de rattrapage)
- **Le projet éducatif de l'établissement**
- **Le règlement intérieur.**

**DOCUMENTS A NOUS RETOURNER**

Le dossier se compose de deux parties :

- Une annexe Pédagogique
- Une annexe Administrative

**Pièces à joindre à l'annexe Pédagogique:**

- les photocopies certifiées conformes\* des bulletins du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre **de l'année en cours uniquement** qui devront être en notre possession au plus tard après les fêtes de Pessah. **Les dossiers incomplets ne feront l'objet d'aucun suivi.**

**Après l'examen de kodech et en cas d'admission définitive, le 3<sup>ème</sup> trimestre devra nous parvenir dans les plus brefs délais.**

**Pièces à joindre à l'annexe Administrative :**

- la photocopie de l'extrait de mariage figurant dans le livret de famille
- la photocopie de la kétouba recto verso
- l'acte de naissance de l'enfant (photocopie du livret de famille)

*\* dans le cas où vous rencontrez des difficultés pour certifier les bulletins, nous vous demandons de fournir des copies très propres et parfaitement lisibles. Il est possible, le cas échéant, de présenter à l'accueil les originaux et les copies qui pourront être certifiées par nos soins.*

**Inscription sur liste d'attente**

**ENTREE EN 5<sup>ème</sup>**  
**ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

NOM : ..... Prénom : .....

Classe actuelle (2017/2018) : .....

**LV1**

La langue vivante n°1 académique est obligatoirement **l'anglais**.

**LV2**

Merci de préciser votre choix pour la langue vivante n°2 académique : Hébreu ou Espagnol  
Tout élève choisissant **l'espagnol** en LV2, bénéficiera automatiquement de l'enseignement de l'hébreu, conformément au projet pédagogique (à raison d'une heure hebdomadaire), exigeant un pré-requis qui sera évalué par un examen (cf. programme ci-joint).

ESPAGNOL (LV2)  
+ HEBREU (1H)

HEBREU (LV2)

**Option latin**

Le latin<sup>1</sup> débute en classe de 5<sup>ème</sup> comme enseignement facultatif. Il est dispensé comme suit :

- 1 heures en 5<sup>ème</sup>
- 1 à 2 heures en 4<sup>ème</sup> (selon effectif)
- 1 à 2 heures en 3<sup>ème</sup> (selon effectif)

**Attention vos choix sont définitifs pour l'année 2018/2019 et vous engage pour les années suivantes.**

LATIN OUI :  NON :

Téléphone : ..... Portable.....  
(aux heures de bureau)

Signature des Parents

S. PEREZ  
Adjoint de Direction

<sup>1</sup> Cours dispensés en fin de journée



DOCUMENT A CONSERVER

Pour tout renseignement concernant le programme de kodech : [emmanuelcassar@yabne.org](mailto:emmanuelcassar@yabne.org)

## PROGRAMME DU KODECH

### Entrée en Classe de 5<sup>ème</sup>

*Une maîtrise parfaite de la lecture et de l'écriture hébraïque est exigée.*

	Elève venant d'une école publique	Elève venant d'une école Juive
<b>חומש</b> <i>Pentateuque</i>	Lecture et traduction des deux premiers chapitres de la section de la semaine : <b>פרשת שמות</b> PARACHA CHEMOT	Lecture, traduction et commentaires sur la section de la semaine : <b>פרשת שמות</b> PARACHA CHEMOT
<b>רש"י</b> <i>Rachi</i>		Lecture et traduction d'un texte simple
<b>דינים</b> <i>Lois</i>	Connaître les Dinim (lois) sur Téfila, bérahot, et les lois concernant la restitution d'un objet perdu. <b>תפילה , ברכות , השבת אבידה</b>	
<b>ני"ך</b> <i>Bible</i>	De la création du monde à la mort de Joseph	Connaissance de l'histoire de la bible à partir du texte : Josué (la 1 <sup>ère</sup> moitié)
<b>משנה</b> <i>Loi orale</i>		Connaissance précise textuelle Michna Bérahot Chapitres 4 – 5 – 6 <b>ברכות</b>
<b>עברית</b> <i>Hébreu moderne</i>		Expressions simples, connaissances de grammaire et de l'hébreu usuel. (se référer aux programmes des écoles juives respectives).

**IMPORTANT**

La préparation à l'examen doit commencer dès le dépôt du dossier et non au moment de son admission administrative qui peut s'opérer tardivement. La réussite à cet examen de Kodech conditionnera l'admission définitive. (Cet examen, basé sur le programme ci-dessus aura lieu en fin d'année scolaire – Aucun aménagement quant à la présence de l'élève n'est possible pour quelque raison que ce soit) – L'absence de l'élève le jour de l'examen annulera automatiquement son inscription. Aucun résultat ne sera communiqué hormis la réussite ou l'échec. Enfin, en cas d'échec, aucun rattrapage ne sera possible et l'inscription sera définitivement annulée. Cette annulation d'inscription ne pourra être l'objet d'aucune contestation auprès de l'établissement ni auprès de tout tribunal (public, rabbinique...)

**Inscription sur liste d'attente**